

L'Église a donné une nouvelle autorité à ce fait merveilleux, en le rapportant dans les leçons de son bréviaire.

Nous pouvons donc saluer en Catherine de Sienne une nouvelle manifestation de la Passion du Sauveur, comme une seconde copie du crucifix primordial, planté sur le Calvaire.

L'année même où mourut Catherine, en 1380, naissait en Hollande une Sainte toujours souffrante, toujours aimable, sainte *Lidwine*, dont la vie merveilleuse a été écrite par des écrivains contemporains dont les Bollandistes reconnaissent l'autorité⁽¹⁾. Elle aussi fut stigmatisée.

Un siècle plus tard, le 24 février 1496, sainte *Lucie de Narni*, de l'ordre de Saint-Dominique, reçut le privilège crucifiant des stigmates. Ce fut après avoir assisté, dans une extase, aux stations de la voie douloureuse que les plaies de Notre-Seigneur se formèrent sur le corps de Lucie.

A l'usage des incrédules qui sourient de dédain, quand on leur parle de ces faveurs surnaturelles, rappelons l'examen sévère auquel notre Sainte fut soumise après sa stigmatisation.

Dès que l'évêque eut connaissance du fait, il défendit de toucher les stigmates ou d'essayer de les guérir. Cependant, comme ils restaient toujours frais et sans suppuration, et que les mercredis et les vendredis seulement, ils saignaient avec plus d'abondance, il permit de les lier et d'employer quelques remèdes ; mais tous furent inutiles.

Le pape Alexandre VI nomma pour faire l'enquête une commission composée du grand Inquisiteur, de l'évêque de Narni, du prieur de Viterbe, de plusieurs chanoines et du médecin Al. Guiliari.

Ceux-ci, après un examen sévère, déclarèrent que la chose était surnaturelle : sur les ordres du duc Hercule d'Este, quatre des principaux médecins de Ferrare, et trois autres encore, *omni exceptione majores*, comme s'exprime l'auteur de la vie de sainte Lucie, procédèrent à une enquête exacte et confirmèrent le jugement de la première commission.

On ne trouva pas que ce fût suffisant. Alexandre VI envoya donc son médecin, Bernard de Recanati, un des médecins les plus célèbres de son temps, et deux évêques pour procéder à une nouvelle enquête. Bernard fit faire un gant particulier que personne autre que lui ne pouvait ouvrir, puis il en enveloppa la main de Lucie, le ferma et y mit son sceau. Il le laissa ainsi neuf jours. Si la plaie eût été naturelle, elle aurait dû nécessairement, pendant ce temps, parvenir à suppuration ; mais lorsqu'il ôta le gant, la blessure était rouge et fraîche comme lorsqu'il l'avait mis. Cette troisième commission se rangea donc à l'avis des deux autres⁽²⁾.

Devant toutes ces attestations, on ne doit pas s'étonner que Benoît XIV, le critique circonspect, ait reconnu non seulement la vérité de ces stigmates, mais encore leur cause surnaturelle : « *Cum mentio fiat in Brevi Apostolico Stigmatum Beatæ Lucie, de eorum veritate non esse dubitandum, quemadmodum nec de eorum qualitate super naturam* »⁽³⁾.

Parmi les autres Saintes privilégiées que Dieu honora par l'impression des stigmates, on peut sans témérité ranger la jeune Alexandrine, devenue en religion sainte *Catherine*

1. Voyez sa Vie par Jean Gerlac, son parent, Jean Gautier, son confesseur, Jean Bruchman, Provincial des Franciscains, qui tous trois l'avaient connue personnellement. Voyez aussi l'abrégé de sa vie par Thomas à Kempis. — Voir *Act. Sanct. ad 14 april.*, tome II. B. Papebrock.

2. Görres, *Mystique divine*, Livre IV, chapitre 19.

3. *De Canon. Sanct.*, Lib. II, cap. 24, n° 114.

de Ricci. Toute enfant, Alexandrine, pensionnaire au couvent de Saint-Pierre de Monticelli, passait de longues heures à regarder un crucifix, suspendu derrière la grille des Religieuses. Parfois alors, elle entraînait en extase et le crucifix semblait s'animer pour converser avec elle ; aussi demeura-t-il célèbre et populaire sous le nom de « *crucifix de Sandrina* »⁽¹⁾.

L'amour de la Passion de Jésus-Christ ne fit que s'aviver dans le cœur de « *Sandrina* », devenue fille de Saint-Dominique, et l'heure vint, — le *Bréviaire Romain* l'atteste



SAINTE CATHERINE DE RICCI.
Le crucifix de Sandrina.

formellement, — où Dieu gratifia sa servante du don sacré des stigmates : « *Supernorum charismatum copia singularis in ea enituit, sacrisque stigmatibus, quae non semel spectanda se exhibuerunt, acceptis* »⁽²⁾.

Cette Sainte, morte en 1590, reçut les stigmates un siècle après sainte Lucie de Narni, comme celle-ci les avait reçus un siècle après sainte Catherine de Sienne.

1. Abréviation d'Alexandrine.

2. *Bréviaire romain*, IV^e Leçon de son office.

Il semble en effet que, depuis l'apparition du Séraphin à saint François sur le Mont-Alverne, Dieu veuille raviver l'amour des fidèles envers les mystères de sa Passion, en offrant à leur regard, à chaque siècle nouveau, un crucifix taillé dans la chair de ses Saints.

Pierre d'Alva, auteur d'un livre intitulé *Prodigium naturæ, portentum gratiæ*, compte en tout trente-cinq personnes qui ont reçu tous les stigmates; Görres, dans sa *Mystique divine*, soutient que ce nombre pourrait être doublé.

Nous ne voulons pas nous porter garants de ces affirmations. Aussi bien, l'impression des stigmates est une faveur si extraordinaire, que nous devrions bénir Dieu, alors même qu'il ne l'aurait offerte aux regards du monde qu'une fois ou deux par siècle.

Nous possédons dans les trésors de l'art chrétien une riche collection de crucifix, toiles ou ivoires : nous l'avons étudiée à loisir au second livre de cet ouvrage, mais quand il n'y aurait au monde qu'un seul crucifix signé Guillermin, qu'une seule crucifixion signée Angelico, je bénirais Dieu d'avoir enflammé mon amour envers la sainte Passion en offrant à mes regards l'ivoire d'Avignon et la fresque de Saint-Marcel. Ainsi dans les fastes de l'Église, nous avons vu depuis le XIII^e siècle se succéder une série merveilleuse et incontestable de stigmatisés ; mais quand, parmi les héros et les héroïnes de la sainteté que nous offre le catholicisme, il n'y aurait à avoir été honorés des stigmates que saint François d'Assise et sainte Catherine de Sienne, je vous bénirais encore, Seigneur, d'avoir offert à mes yeux, à ma méditation, la vive image de vos plaies, imprimée dans les membres transpercés du stigmatisé de l'Alverne et dans la chair souffrante de la stigmatisée de Sienne.

Parfois, la stigmatisation des cinq plaies était précédée d'une stigmatisation partielle. C'est ainsi que quelques Saintes eurent la gloire de recevoir au front l'empreinte visible de la couronne d'épines. Telle fut, au dire de témoins qui semblent dignes de foi, sainte *Véronique Giuliani* (1) ; telle encore sainte *Rite de Cassie*, à qui Léon XIII mit au front l'auréole des Saints.

C'était au XV^e siècle, en son couvent des Augustines de Cassie. Rite était en oraison au pied de son crucifix. Soudain, nous dit son chroniqueur (2), elle se sentit presser la tête d'une guirlande d'épines très piquante. Elle vit ensuite jaillir du crucifix, devant lequel elle était à genoux, un rayon de lumière qui lui marqua de sa pointe le milieu du front. Immédiatement après, comme si ce rayon n'avait fait qu'indiquer le point de mire où le divin Archer voulait porter le coup, une épine se détacha effectivement de la couronne du crucifix et s'élança à l'endroit du front marqué par le rayon.

Elle y fit une plaie que la Bienheureuse garda toute sa vie et qui se voit encore maintenant sur sa tête restée intacte comme le reste du corps.

D'autres Saintes eurent la gloire d'avoir le cœur miraculeusement transpercé comme le Cœur du Sauveur. Telle la glorieuse sainte *Thérèse*. Elle vit un jour, nous dit le

1. D'après des documents qui paraissent sérieux, cette Sainte aurait reçu également de Dieu les stigmates aux mains, aux pieds et au côté. Le fait, après examen attentif, a été attesté par l'évêque de Citta di Castello, guidé par les instructions qu'il avait reçues du tribunal du Saint-Office. Il n'est pas à croire non plus qu'il y eût en Véronique illusion, car on remarqua toujours en elle, au milieu de toutes ses faveurs, l'humilité et l'obéissance, qui, d'après Benoît XIV, sont la caractéristique de l'esprit de Dieu.

2. Cavalicius, historien qui a rapporté la plupart des miracles de sainte Rite, n'inspire pas grande confiance aux Bollandistes : le miracle que nous rapportons ici trouve néanmoins un fondement dans une peinture antérieure à Cavalicius. Cette peinture, gardée au couvent des Augustines, représentait en six tableaux six miracles de sainte Rite ; le quatrième tableau reproduisait le miracle de la couronne d'épines : « *Quarto : punctura in fronte, excepta ante imaginem crucifixi.* » (Voir *Acta Sancti.*)

Bréviaire Romain, elle vit un Ange lui traverser le cœur d'un trait de feu. *Tanto divini amoris incendio cor ejus conflagravit ut merito viderit angelum ignito jaculo sibi præcordia transverberantem.*

Remercions Dieu d'avoir ainsi reproduit les plaies de sa Passion dans la chair de



SAINTE RITE DE CASSIE.

ses Saints. Pour nous, efforçons-nous de porter l'image de Jésus crucifié dans notre âme par la mortification ; ainsi, comme saint Paul, compléterons-nous dans notre chair ce qui manque aux souffrances du Christ, *adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea.* Ainsi serons-nous, d'une façon moins merveilleuse, mais plus appropriée à notre faiblesse, les copies de Jésus crucifié.

